



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 mars 2024

# Partir en vacances grâce aux aides des Caf

En 2023, 60% des Français ont déclaré avoir renoncé à partir en vacances au cours des cinq dernières années\*. Or, les vacances sont un moment important pour le bien être des familles, qui leur offrent un temps précieux de partage et de découverte en famille ou en groupe. En 2023, les Caisses d'allocations familiales, acteurs historiques aux côtés des familles, ont permis à plus de 500 000 parents et enfants de partir en vacances en famille ou en colos. Nouveau cette année : un site Vacaf revu pour faciliter le choix de son séjour.

### Qui peut bénéficier des aides aux vacances des Caf ?

Pour bénéficier d'une aide pour un séjour en famille ou pour les enfants et adolescents, il faut être allocataire, percevoir au minimum une aide familiale de la Caf et avoir reçu un message de sa Caf par mail, sms ou courrier, ou une notification dans son espace Mon Compte, rubrique Courriers/Courriels. Le montant de l'aide dépend de ses ressources, de la composition de la famille et de l'âge des enfants.

Les critères d'attribution dépendent du règlement intérieur d'action sociale de sa Caf, consultable sur [caf.fr](http://caf.fr) en indiquant son code postal en page d'accueil ou sur le site [vacaf.org](http://vacaf.org)

### Un nouveau site Vacaf pour choisir son séjour

Sur le site, les familles disposent de près de 4 000 destinations au bord de mer, à la campagne ou à la montagne. Pour connaître le montant de leur aide et réserver, elles contactent le village vacances, le camping ou l'organisateur de colo pour leur enfant.

#### + d'infos sur :

- ✓ [caf.fr](http://caf.fr) : [Partir en vacances avec l'aide de la Caf | Bienvenue sur Caf.fr](#)
- ✓ [vacaf.org](http://vacaf.org)
- ✓ dans le magazine des Caf **Vies de famille** : [S'évader grâce à Vacaf | Bienvenue sur Caf.fr](#)

*[\\*étude réalisée par l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air \(UNAT\), Alliance France Tourisme et la Fondation Jean-Jaurès](#)*

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles. En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.

## CONTACTS PRESSE

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90 Julien PRADINES 06 15 95 78 79  
[presse@cnafr.fr](mailto:presse@cnafr.fr)

Suivez notre actualité sur [@cnaf\\_actus](https://twitter.com/cnaf_actus)